

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 24 (1886)
Heft: 21

Artikel: Les Mormons
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189265>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

établissements, quelque prévenu qu'on soit de son immensité, on reste tout d'abord interdit devant ce chaos de maisons, de cours, de celliers, d'écuries, de voitures, de tonneaux, de chaudières, de machines, d'orge et de houblon ! Le nombre des ouvriers y est cependant restreint ; les conducteurs de machines et les chauffeurs en composent la presque totalité, trois ou quatre cents hommes. Tout se fait à la vapeur, sauf les livraisons en ville, qui ont lieu en charrettes trainées par d'énormes chevaux dont les cochers portent le costume traditionnel des brasseurs londoniens : chapeau rond en toile cirée, large jaquette de laine blanche et pantalon de même étoffe, pris dans de hautes guêtres.

La fabrication s'opère avec une rapidité et une facilité prodigieuses. L'orge, déjà germée, c'est-à-dire sous forme de malt, arrive et monte automatiquement aux greniers, qui en contiennent jusqu'à 50,000 sacs ; on ouvre de petites trappes et ce malt descend tout seul dans des moulins à cylindre qui en débitent cinquante sacs en une heure : il se rend de là, toujours tout seul, dans une cuve contenant 250,000 litres d'eau chaude. Lorsque le malt est arrivé dans cet abîme, des spatules mues par la vapeur agitent l'infusion et font sortir tout le sucre de l'orge ; le moût s'enlève alors et est transporté dans les chaudières où il doit subir la cuisson. On y ajoute les fleurs de houblon, et ce mélange odoriférant est encore brassé par des tridents forts et agiles.

Une fois cuite, la bière, cédant à de puissantes aspirations, s'élance comme une trombe dans les refroidissoirs, espèces de lacs peu profonds, situés dans des greniers bien aérés et traversés par des serpentins remplis d'eau froide. Les ouvriers chargés de surveiller cette partie de l'opération franchissent ces pièces d'eau sur des échasses en fer, avec l'air grave et recueilli d'un héron qui va à la pêche. Des refroidissoirs, la bière revient dans la tonne à fermentation, où elle reçoit la levûre, et de là enfin elle est conduite dans une double rangée de tonnes de huit à dix mètres de hauteur, où elle subit sa dernière purification.

Tel est l'ensemble d'opérations par lequel on arrive à produire jusqu'à 500,000 litres par jour dans une seule brasserie londonienne. Voilà un chiffre propre à vous rassurer contre la soif ! »

L. M.

Les ouvriers d'autrefois.

Les anciennes corporations. — Les premiers architectes. — La construction des monuments de l'antiquité et du moyen-âge. — Le compagnonnage.

III.

Les corporations d'ouvriers constructeurs parcourant les diverses contrées de l'Europe, élevèrent au XIII^{me} et au XIV^{me} siècle de nombreuses cathédrales, parmi lesquelles on peut citer celles de Cologne, de Meissen, de Valenciennes, de Strasbourg, etc. Les plus vastes monuments de France sont leur ouvrage. La corporation qui édifia la cathédrale de Strasbourg, commencée en 1277 et achevée en 1439, et travaillant sous la direction d'Hervin Steinbach, était composée de maîtres, de compagnons et d'apprentis,

reçus avec des cérémonies secrètes. Le lieu où ils se réunissaient s'appelait *hütte*, maisonnette, loge. Devenue célèbre en Allemagne, la supériorité de cette confrérie fut reconnue par toutes les autres, et reçut le nom de Grande Loge.

Les maîtres des différentes loges de l'Allemagne s'assemblèrent à Ratisbonne en 1459, et y dressèrent l'acte de confraternité qui instituait grand maître unique de la confrérie des maçons libres de l'Allemagne, le chef de la cathédrale de Strasbourg. Cette décision fut confirmée par l'empereur Maximilien et, après lui, par Charles-Quint, Ferdinand et leurs successeurs.

Les premiers renseignements historiques sur la corporation maçonnique en Suisse, nous la montrent travaillant, en 1421, à la construction de la cathédrale de Berne, sous la direction de Mathias Heinz, de Strasbourg. Berne était alors le siège de la Grande Loge helvétique. Après l'achèvement de la cathédrale, en 1502, la Grande Loge fut transportée à Zurich.

Mais la Réforme de Luther, en venant ébranler la puissance papale, porta un coup mortel aux associations maçonniques. Le doute ayant pénétré dans les esprits, la construction des grandes cathédrales et autres monuments qui demandaient la ferveur religieuse et de coûteux sacrifices fut arrêtée. Les corporations, devenues sans objet, furent dissoutes. Leurs membres les plus riches se firent entrepreneurs de bâtiments et prirent les autres à leur solde en qualité d'ouvriers. Ce fut à partir de ce moment que s'établit, parmi ces derniers, l'institution du *compagnonnage*, qui de temps immémorial existait parmi les autres corps de métiers, et même parmi les ouvriers du bâtiment qui s'étaient tenus en dehors des grandes associations privilégiées et s'étaient spécialement occupés de constructions civiles.

En Angleterre, les sociétés maçonniques prirent un grand développement dès le X^{me} siècle, et par elles le pays s'enrichit d'une foule d'églises, de monastères et d'autres vastes édifices ; des prélats, des princes, et même des rois s'y firent agréger. En 1705, la loge de *Saint-Paul*, à Londres, changea entièrement le caractère de la confrérie en décidant que les privilèges de la maçonnerie ne seraient plus désormais le partage exclusif des maçons constructeurs, mais que des hommes de différentes professions pourraient être appelés à en jouir. Dès lors les doctrines et les principes civilisateurs de l'institution, qui ne demandait qu'à se développer et à sortir des bornes étroites d'une association mécanique, pénétrèrent dans le corps social et l'animèrent d'une vie nouvelle. Tel est le point de départ de la franc-maçonnerie moderne, ou plutôt de la phase actuelle de la franc-maçonnerie.

Il nous reste maintenant à donner quelques détails sur le *compagnonnage*, dont nous avons indiqué l'origine en quelques mots. (A suivre.)

Les Mormons.

Nos journaux signalent, depuis quelques jours, une propagande assez active, surtout dans la Suisse allemande, des apôtres mormoniens, au point qu'un

village près de Thoune aurait passé en entier à la nouvelle doctrine. Il est intéressant de se rendre compte, d'une manière générale, de l'histoire et de l'organisation de cette secte encore peu connue et qui ne manquera pas de faire grand bruit dans un avenir prochain, puisque la proscription des Saints des derniers jours vient d'être réclamée de nouveau au Congrès de Washington.

C'est aux Etats-Unis que cette doctrine a pris naissance. Son fondateur, le visionnaire Joë Schmidt, fils d'un cultivateur, qui n'avait reçu qu'une instruction secondaire, eut ses premières révélations en 1816. Il allait passer de longues heures dans une grotte où des personnages divers lui apparaissaient et lui enseignaient que toutes les croyances religieuses étaient entachées d'erreurs. Le rôle d'apôtre et de réformateur s'offrait à lui.

Plus tard, en 1823, un ange lui apparut et lui révéla que les Indiens d'Amérique sont des enfants d'Israël ayant quitté Jérusalem sous le règne de Sédécias; que, lorsqu'ils franchirent les mers pour pénétrer dans ces contrées alors inconnues, ils avaient la connaissance du vrai Dieu. Ils l'avaient perdue et ils en avaient été punis; mais un de leurs prophètes, nommé *Mormon*, avait réuni leurs annales, leurs prophéties et leurs croyances. Ce dépôt sacré avait été enfoui par le saint homme sur l'ordre de Dieu, et les « derniers jours » du monde approchant, cet Evangile allait enfin être rendu aux hommes par Joë Schmith, qui prétendait l'avoir retrouvé gravé sur des lames métalliques. De là, cette religion, composée de quelques lambeaux du christianisme et d'idées singulièrement matérialistes. Ayant introduit la polygamie dans leur ciel, ils la considéraient sur la terre comme un acte de foi.

Les Mormons sont généralement charitables entre eux; ils punissent le vol, l'ivrognerie et même le blasphème. Zélés pour leur religion, ils espèrent avec ferveur le paradis, où l'on conserve des organes matériels mais excessivement sensibles au plaisir, et tellement perfectionnés, qu'on peut franchir d'immenses espaces avec la rapidité de la pensée.

Schmith eut bientôt recruté assez de fidèles pour fonder, en 1839, une colonie dans le Missouri. Mais, chassés successivement du Missouri, de l'Ohio, de l'Illinois, les Mormons se fixèrent dans l'Utah, sur les bords d'une rivière qui fut appelée le *Jourdain*, où ils sont encore aujourd'hui. La première pierre de *Great-Lake-City*, leur capitale, fut posée en 1847. Les rues en sont larges et tirées au cordeau; chaque maison est entourée d'un jardin qui lui donne l'aspect le plus riant. Au centre de la ville s'élève un temple gigantesque, quelques édifices publics et le palais de Brigham-Young, successeur de Joë Schmith.

Les Mormons forment aujourd'hui une population très nombreuse, que l'on dit être riche et industrielle. Le plateau de l'Utah possède de nombreuses et grandes fermes produisant en abondance des fruits, des légumes, des céréales et élevant de nombreux troupeaux.

Mais, au point de vue moral, tout cela ne suffit pas.

L'avocat et lo menistré.

On avocat qu'avâi volliu s'amusâ à couïena lo menistré âo soupâ dè noce à mon cousin Thimoté, lâi fasâi : Vaidè-vo ! vo z'ai bio êtrè la bontâ méma et tsertsi à mettrè la pé pertot et à rappédzenâ cliîao que sè brouillont, vo volliâi bo et bin avâi on procès on bio momeint.

— Et avoué quoui ?

— Avoué quoui ? Avoué lo diablo ! Kâ du lo teimps que lè menistrès et lo satan sè trevougnot lè z'amès dâi dzeins, porràî bin lâi avâi on espliquachon dein l'autro mondo et lè menistrès porriont bin êtrè rebedoulâ se ne sont pas d'attaquè.

— Ah ! mafâi y'ein é bin poaire, se repond lo menistré, kâ cein ne pâo diéro allâ autrameint.

— Vo z'êtes portant proâ retoo et mâlins, eintré vo ti, et vo vo laissériâ dinsè rebatâ pè on lulu tot solet ?

— Oh ! nest pas cein, se fe lo menistré : mâ se faillâi pliâidâyi, que voudràî-vo qu'on fassè, kâ lo diablo qu'arâi ti lè z'avocat dè son coté, vu que l'est li que lè vâo ti avâi ein partadzo, arâi trào bio dju.

On tadié. — On taborniau qu'êtâi z'u à maitrè, avâi du prometttrè à son père et à sa mère que lâo z'einvouyiérâi onna lettra cauquiè dzo après que sarâi arrevâ dein sa pliace. Ma fâi lo lulu qu'arâi êtâ bin eimprontâ dè trovâ oquiè à écrire et que n'êtâi pas foo po la plionma, sè peinsâ dè sein teri à bon compto ein alleint vai son maitrè, qu'êtâi bin boun'einfant.

— Noutron maitrè, se lâi fâ, porriâi-vo mè féré on grand servico ?

— Et quiet, me n'ami ? Eh bin, vouaïque ! y'é promet à mon père et à ma mère dè lâo z'einvouyi onna lettra; ora volliâvo vo demandé se vo n'ein arâi pas per hazâ onna vilhie qu'aussè dza servi et que ne vo fasse pequa fauta, kâ por mè n'âmo rein tant fotemassi après cliîao z'écretourès.

LE REBOUTEUR DE SA MAJESTÉ

VII.

Un sourd murmure se fit entendre parmi tous les assistants; cet entêtement du rebouteur dérangeait bien des combinaisons et laissait de nombreux calculs inachevés, peut-être même des problèmes sans solution.

Le duc de Sully prit la parole :

— On ne traite pas le roi de France avec le même sans-gêne que le dernier de ses sujets, dit-il d'un air à moitié fâché; lui seul commande ici, et tout le monde obéit.

— J'ai un très profond respect pour Sa Majesté, répliqua avec le plus grand calme le rebouteur; mais puisque le roi m'a donné hier carte blanche, et m'a autorisé à ne voir en lui qu'un malade ordinaire, qui veut guérir au plus vite, je désire rester seul pour mener à bien cette guérison.

Henri de Navarre, qui avait écouté cette conversation en silence, souleva comme il put sa tête de dessus l'oreiller et s'appuya de sa main droite sur la cariatide qui ornait la tête du lit :

— Alors, c'est indispensable que tout le monde s'en aille ? demanda-t-il à Antoine Fleurot.